

Mise à jour le 3/07/2020

PRESENTATION DES FORMATIONS 2020 - 2021

1) Les formations d'Etat

Le BPJEPS réservé aux titulaires du BF2 ou supérieur

Attention, date limite d'inscription le 31 juillet 2020

2) Le Moniteur Sportif de Natation

Ce diplôme permet d'enseigner et d'entraîner contre rémunération au sein d'un club FFN

3) Les Brevets Fédéraux

Le BF1: permet au titulaire d'encadrer un groupe en toute sécurité jusqu'au Sauv'Nage

Le BF2: permet au titulaire d'encadrer un groupe en toute sécurité sur des groupes Pass'Sport de l'eau et Pass'Compétition.

Le BF3: permet d'encadrer en toute sécurité un groupe d'entraînement jusqu'au niveau régional

Le BF4: permet d'encadrer un groupe d'entraînement de niveau national en toute sécurité.

Attention, pour suivre cette formation vous devez obligatoirement être titulaire du Moniteur Sportif de Natation avant l'entrée en formation.

Nagez Forme Santé: Permet d'encadrer des groupes Nagez Forme Santé en toute sécurité

4) Les formations d'officiels

En lien avec les Comités Départementaux et les commissions de chaque discipline, nous proposerons les formations des juges et arbitres.